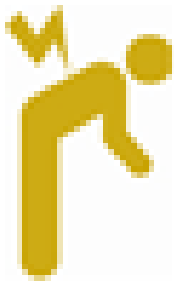


Définition de la situation de handicap ?

Pour beaucoup le Handicap,
C'est ça !



Mais en réalité c'est bien souvent...



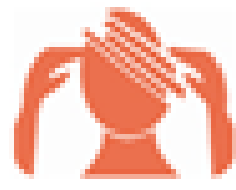
Déficiences motrice



Déficiences visuelle



Déficiences auditive



Déficiences psychique

Selon la loi, le handicap se définit par :

« Toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

Au cours de sa vie active, un Français sur deux sera confronté à une situation de handicap.

85 % des handicaps sont acquis après 15 ans.

Sur 38 millions d'actifs, **1,5 million** ont une reconnaissance administrative de leur handicap

Bien que restant souvent connoté de façon négative, associée à l'image du fauteuil roulant, le handicap recouvre une très grande diversité de situations puisque **c'est une limitation de la capacité de travail.**

80% des handicaps sont non visibles (déficiency suite à un accident de la vie, allergies, maladie cardio-vasculaire, conséquence du stress....) et peuvent entraîner de la fatigue, des douleurs, des absences... Toutes sortes de contraintes qui rendent la vie au travail compliquée

Les personnes disposant de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleurs Handicapés (RQTH) connaissent des situations très diverses. Leur point commun est de subir des difficultés face à l'accès à l'emploi en raison de leur état de santé.

La RQTH est un dispositif dont peut bénéficier toute personne souffrant d'un handicap, mais aussi toute personne souffrant d'une maladie chronique (asthme, diabète, infection par le VIH, hépatites, etc.) ou d'un problème de santé ayant des répercussions au travail (rhumatisme, problèmes de vue, allergies à certains produits, etc.).

Autant dire que **la notion de handicap recouvre une très grande diversité de situations et concerne** toute personne qui rencontre une limitation de sa capacité de travail en raison d'un problème de santé.


Les handicaps reconnus peuvent avoir plusieurs origines, notamment :

- **une déficience visuelle, auditive ou motrice** (ex : Troubles Musculo Squelettiques, rhumatisme, perte de l'usage d'un membre ou d'une partie de membre, paralysie partielle, myopathie, sclérose en plaque ...)
- **une déficience psychique** (ex : dépression nerveuse, schizophrénie, paranoïa ...)
- **une déficience intellectuelle** (ex : QI inférieur à 69, trisomie ...)
- mais aussi **une maladie invalidante** (ex : maladies cardiaques, diabète, épilepsie, asthme sévère, insuffisance rénale, allergies sévères, cancer, HIV ...)

L'obtention de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (R.Q.T.H.) doit faire l'objet d'une démarche individuelle de la personne concernée, auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H.).

Les grandes familles de handicap :



La tentation d'établir une typologie des différentes déficiences est forcément réductrice, mais elle permet de donner un premier éclairage sur la diversité des manifestations du handicap

- **La déficience motrice** couvre principalement : la locomotion même si, la préhension, les déficiences du tronc  (scoliose, lombalgie...).

33 % de handicaps sont moteurs

.Seulement **5 %** des personnes handicapées moteur utilisent un fauteuil roulant



- **Les déficiences sensorielles** concernent la vue , l'audition , ainsi que les fonctions de communication (langage, parole).



16 % de handicaps sont d'origine sensorielle.

12% des déficients visuels sont aveugles.


1,6% des personnes sourdes et malentendantes utilisent le langage gestuel

- **Les déficiences viscérales ou métaboliques** sont constituées pour près de la moitié des déficiences respiratoires ou cardio-vasculaires.

16 % de handicaps liés à des déficiences de ce type.

- **Les déficiences d'origine cérébrale** sont de type intellectuel  ou psychique  (maladie mentale).

16 % de handicaps sont psychiques ou intellectuels.

Sous la rubrique « **autres déficiences** »  sont regroupés **16 %** de handicaps autres ainsi que des états de santé divers : douleurs, fatigue, vertiges, déficiences esthétiques, etc...

Définition :



Le handicap moteur

Il recouvre l'ensemble des troubles pouvant entraîner une atteinte partielle ou totale de la motricité, notamment des membres supérieurs et/ou inférieurs (difficultés pour se déplacer, conserver ou changer une position, prendre et manipuler, effectuer certains gestes). Certaines déficiences motrices d'origine cérébrale peuvent également provoquer des difficultés pour s'exprimer, sans altération des capacités intellectuelles. En France, plus de 8 millions de personnes sont touchées par une déficience motrice, de la plus légère (rhumatisme, arthrose) à la plus lourde (hémiplégie, paraplégie, tétraplégie). Environ 600 000 personnes sont para-, tétra- ou hémiplégiques. Seules 370 000 personnes utilisent un fauteuil roulant.



Le handicap visuel

Il concerne les personnes aveugles, mais aussi, dans la majorité des cas, les personnes malvoyantes. Dans certains métiers, une personne daltonienne peut-être reconnue comme handicapée. En France, 1 500 000 personnes sont malvoyantes, 60 000 sont aveugles.



Le handicap auditif

La perte auditive totale est rare. Comme pour le handicap visuel, la plupart des déficients auditifs possèdent « des restes auditifs » pour lesquels les prothèses auditives apportent une réelle amplification. Selon les cas, ce handicap s'accompagne ou non, d'une difficulté à oraliser. Un certain nombre de personnes sourdes utilisent la langue des signes et d'autres la lecture sur les lèvres pour communiquer. Sur 6 millions de personnes sourdes et malentendantes, seulement 100 000 utilisent le langage gestuel.



Le handicap psychique

Aucune définition exhaustive n'est possible, d'autant que la terminologie psychiatrique (névrose, psychose...) est seulement maîtrisée par les psychiatres. Néanmoins on peut retenir que les personnes atteintes de difficultés d'ordre psychique souffrent d'un malaise qui peut se traduire, à certains moments, par des comportements déroutants pour les autres, car éloignés des conduites convenues et habituelles.



La déficience intellectuelle

C'est une difficulté à comprendre et une limitation dans la rapidité des fonctions mentales sur le plan de la compréhension, des connaissances et de la cognition. Les incapacités qui en découlent peuvent avoir des degrés différents et perturber l'acquisition de la mémorisation des connaissances, l'attention, la communication, l'autonomie sociale et professionnelle, la stabilité émotionnelle et le comportement...



Les maladies invalidantes

Toutes les maladies respiratoires, digestives, parasitaires, infectieuses (diabète, hémophilie, sida, cancer, hyperthyroïdie...) peuvent entraîner des déficiences ou des contraintes plus ou moins importantes. Elles peuvent être momentanées, permanentes ou évolutives. Près de la moitié des maladies invalidantes sont d'origine respiratoire ou cardio-vasculaire.